LE NORD

TERRIBLE ACCIDENT A LA GARE DE DOUAI

Un terrible accident s'est produit hier matin à la gare de Douai.

Le sieur Mortillette, originaire de Faumont; exerçant à Douai, la profession d'homme d'équipe à la compagnie du chemin de fer du Nord, était occupé hier matin à travailler sur la voie, à l'entrée de la gare, quand tout à coup arriva, à sept heures trente-trois, l'express venant de Lille.

Mortillette n'eut pas le temps de se garer; il fut tamponné et traîné par la machine.

Il eût la moitié de la figure emportée, le crâne horriblement fracassé en plusieurs endroits et par places, la cervelle à découvert.

Le malheureux fut immédiatement relevé. Il parlait encore et exprimait son étonnement de la façon dont la machine l'avait atteint.

Les premiers soins lui ont été prodigués par le médecin de la compagnie dans une des dépendances de la gare, en attendant son transfert à l'hôpital.

Il est peu probable que ce malheureux survive à ses horribles blessures.

ACCIDENT MORTEL A ANZIN

Avant hier, jeudi, vers deux heures du matin, un accident suivi de mort s'est produit dans les ateliers de la Société *Escaut et Meuse*, au lieu dit : *la Tuyauterie*.

Plusieurs ouvriers montaient au moyen de chaînes, une cage de laminoir en fonte pesant 3,000 kil.; l'un d'eux le nommé Romain Toussaint était monté sur la cage et essayait d'accrocher les chaînes, pendant qu'un autre ouvrier amarrait la corde à un arbre de transmission sous la cage même, Romain perdit tout à coup l'équilibre et la cage en se retournant écrasa le second ouvrier nommé Alfred Hourdequin, qui se trouvait en dessous.

Malgré la promptitude avec laquelle les secours lui furent portés, le malheureux était mort quand il put être retiré. D'après l'avis du docteur Canonne il avait succombé à une compression du cœur et des poumons et à la fracture de plusieurs côtes.

Hourdequin, qui était âgé de 36 ans, seulement, laisse une veuve et deux jeunes enfants.

Somain — *Rencontre de trains.* — Mardi dernier un train de marchandises en station sur la ligne d'Anzin, à l'entrée de la gare de Somain, a été pris en écharpe par un train de voyageurs.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Tout se borne à des dégâts matériels. La cause de cet accident est due, dit-on, à l'inattention du mécanicien du train des voyageurs, qui a franchi les signaux d'arrêt.

ABORDAGE EN MER

Le steamer belge Reoni, capitaine Fernandez, allant de Dunkerque à Degnejada, s'est abordé le 2 janvier, près de Santander, avec le vapeur anglais Elbor, qui allait de Middlesbrough, à Bilbard. Ce dernier navire est entré en relâche à Santander, gravement endommagé.

Gravelines. — Un cordonnier de Boulogne, *le commun Arthur Bigand*, a été *Pataugé hier*, dans un ruisseau ivre-mort.

Il a été conduit à l'hôpital.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 4 Janvier 1889.

Présidence de M. PARENTY

Le 28 octobre dernier, vers dix heures et demie du soir, François Schiettecatte, âgé de 23 ans, peigneur de lin, Léon Schiettecatte, 20 ans, également peigneur de lin, Julien Schiettecatte, 18 ans, revenaient d'un baptême pour lequel François Schiettecatte avait été parrain, et chantaient gaiement le long de la route. Mal heureusement leurs chansons déplurent au nommé Louis Clevert, qui, sortant d'un estaminet voisin, et étant en état d'ivresse, se mit à les invectiver. François Schiettecatte s'avança vers Clevert, et des gros mots, on en vint aux mains. Ils se changèrent des coups de poing et roulèrent sur le trottoir. Alors les frères de François Schiettecatte accoururent à son secours et donnèrent des coups de pied dans la figure de Clevert qui fut relevé plein de sang, et se plaignant de vives douleurs de tête.

Ils furent conduits devant M. le commissaire Fatou, et de la transférés au Palais-de-Justice, où une enquête fut ouverte par l'honorable M. Legrand, juge d'instruction.

Le tribunal correctionnel, dans son audience d'hier a condamné :

Louis Clevert, à 10 jours de prison pour coups et blessures volontaires.

François et Léon Schiettecatte, à 8 jours de prison. Le tribunal tient compte de 2 mois de prison préventive faits par les prévenus.

Quant à Julien Schiettecatte, il est acquitté. l'enquête n'ayant pas établi sa culpabilité.

***

Sont ensuite condamnés :

Albert Marais, pour vagabondage et infraction à ministère d'interdiction de séjour, à 6 mois de prison.

Alfred Vandenbogarde, à 4 mois, pour vol.

J. an Babin, condamné dernièrement par le même tribunal à dix ans de prison et 3.000 francs d'amende, pour escroqueries, fait opposition au jugement rendu contre lui.

Sa peine est réduite à cinq de prison et 3.000 francs.

Me COURANT.

FAITS DIVERS

INCENDIE RUE DES MARTYRS A PARIS

Une panique. — Boutique en flammes — Une femme brûlée vive

Un violent incendie s'est déclaré jeudi dans la boutique de M. Fabre, établi maintenant 56 rue des Martyrs, 57, rue des Martyrs.

Des flammes s'échappaient subitement vers huit heures, de l'arrière boutique. On juge de la panique qui s'empara aussitôt des locataires des étages supérieurs et des maisons voisines.

L'alarme fut donnée de toutes parts.

Immédiatement, des pompiers s'apprêtaient à diriger avec une grande vigueur.

Le feu, alimenté par les produits chimiques contenus dans la boutique de M. Fabre, fut être éteint après une heure d'efforts.

Dès qu'on se fut rendu maître de l'incendie, les pompiers pénétrèrent dans le magasin réduit en cendres.

On pensait n'avoir à déplorer que des pertes matérielles très importantes, lorsqu'un pompier découvrit sous les décombres des restes humains carbonisés. C'était le corps de la couturière de Mme Fabre, qui, surprise à l'heureuse par la fumée et par les flammes, n'avait pu s'échapper.

La pauvre femme, avant d'avoir pu seulement crier au secours, fut asphyxiée puis brûlée vive. Son corps a été retiré au rez-de-chaussée, au milieu des plâtras et des poutres enflammées.

M. Corruette, commissaire de police, a vainement tenté d'interroger Mme Fabre et d'obtenir d'elle le nom de sa couturière. Mme Fabre atteinte d'un accès sérieux d'aliénation mentale, n'a pu proférer que des paroles incohérentes. Dans ces conditions, les restes de la victime inconnue ont été transportés à la Morgue.

On attribue les causes de ce terrible incendie à l'imprudence d'un employé.

Les **Pilules Lucas**, rafraîchissants, laxatives et dépuratives composées de substances végétales sont souveraines contre les maladies du foie, les mauvaises digestions, les vents, les renvois, etc.

Les **Pilules Lucas** sont faciles à prendre, elles purifient le sang, débarrassent les humeurs et conviennent dans la plupart des maladies chroniques, rhumatismes, rhumes négligés, perte d'appétit, échauffement, faiblesse, paresse d'estomac et d'intestins. — 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Lille, Pharmacie du Jardin Public, rue Esquermoise, 60; Fauvel, Delpierre et Cordier, pharmaciens, entrée Gambetta et 156, A Tourcoing : Bilhon, Vandenbulke. — A Valenciennes : Saint-Jonath. — A Douai : Berteux, pharmacien. — Bouvier, pharmacien, place Morel. — A Maubeuge : Bouchez-Ayer. M. Dutertre, pharmacien, place Dérumigny. — A Condé-sur-l'Escaut (Nord). — Toutes pharmacies.

Echos du Jour

Mme Adelina Patti a quitté Paris, atteinte d'une laryngo-bronchite.

***

Le Président de la République vient, par un décret en date du 31 décembre, d'autoriser la ville de Paris à contracter un emprunt de 1 Raspail, conformément à une délibération du Conseil municipal de Paris.

L'ESPRIT DES AUTRES

En province.

On annonce à bébé que sa tante, qui habite la capitale, va faire « venir un enfant de Paris ».

— Pourquoi qu'elle n'en a pas fait venir plus tôt ? demande Bébé.

— Ma tante n'avait pas assez d'argent.

— Mais, reprend Bébé, puisqu'elle habite Paris, elle n'a pas de frais d'emballage !

***

Le dernier truc de Gavroche. Il tient à la main une tire-lire et crie aux passants :

— Mettez deux sous là-dedans et vous allez voir quelque chose !

Un bourgeois se laisse pincer. Gavroche se retourne avec majesté, et montrant l'opposé de sa figure :

— Qué que tu en dis ?

BRÛLE MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

On nous écrit :

L'épuration des eaux de l'Espierre

Monsieur le Rédacteur,

Pour-le demander à votre impartialité l'insertion des observations suivantes inspirées par votre article en date du 27 décembre.

Les résultats du traitement préconisé doivent atteindre 6000 mètres cubes par jour, ou au dire de deux millions de mètres cubes par an, d'une boue putride au 4e et 5e degré, fermentant des cadavres infectes qui se reproduisent dans notre vallée en y propagant la fièvre typhoïde et les choléras. Le Petit d'Espierre lors qu'elles débutent des pays contaminés ou infectés à un degré bien moindre, à celui qu'on nous promet pour notre bassin.

C'est ainsi que la chambre de commerce de Marseille a déclaré dans son rapport officiel que la choléra de 1884, où à des causes semblables, à un degré moindre, a fait perdre à cette ville, trois cents millions. Je fais abstraction des victimes humaines.

Depuis les dispositions qui paraîtraient être prises à Grimonpont, les plaies (mais seulement en temps de pluie), charrieront forcément cet horrible foyer d'infection. En Belgique dans un rit plus avancé de putréfaction après avoir empoisonné notre zône et nous avoir frappés d'un fléau aussi cruel qu'immédiat.

Quant à la transformation de ces deux millions de mètres cubes de boues vicieuses en matière engraissante, je crois, sans crainte de doute ; vous reconnaissez vous-même que cet engrais dans le domaine de la théorie, en quel vous avez exécuté n'atteint plus que sa matière graisseuse à 4 p. 0/0.

De plus, comme nous savons tous, en industrie, la moindre manutention en fait des matières grossières, entraîne à des dépenses dépassant l'avantage qu'on en tirait par mètre cube ; les villes ne pourraient jamais subvenir à une pareille dépense de protection, en admettant même qu'on obtienne un résultat dépassant toute espérance.

Il importe peu, quant à présent, de consistter comment la pelle qui creuse dans la fétide, mais quant à nous-mêmes nous ne pourrons moins faire que de demander quelques mots neufs sur le danger qui nous menace, laissant de côté les questions économiques qui ne paraissent pas avoir été davantage étudiées.

Veuillez agréer, etc.

Un Tourquennois.

Spectacles et Concerts

Hippodrome. — La représentation de *Carmen* a été en-dessous de ce que nous donne habituellement la troupe de Gand ; nous avons eu quelques scènes splendides que la plus légère imperfection met le public de mauvaise humeur et l'ensemble des principales scènes n'a pas suffi. Les artistes semblaient se trouver côte à côte pour la première fois, la figuration ne fait qu'une des choses qui nécessitent des améliorations telles, qu'au premier acte un vigoureux coup de sifflet accueillit la manœuvre d'un soldat ; on aurait pu croire, au instant, qu'il le faisait ait avec intention, tant était ridicule leur façon d'exécuter les ordres qu'on leur donnait. Toutefois, ces mesquineries ne méritent guère d'importance, mais accumulés, ils font rire et ennuient, ce qu'il faudrait éviter.

L'interprétation a été loin de valoir celle de l'année dernière ; le baryton de Mmes Hoyer et Bangold, et de M. Vanzwet Lopp n'eut pour ne pas amener une comparaison peu flatteuse pour les artistes de gaud.

M. Isle se faisait applaudir souvent en dessous du ton ; Mme Bloch est restée effacé et dans Micaëla, et Mme Lavigne, tout en déployant des qualités réelles de chanteuse, n'a pas confirmé son expérte, n'est pas la femme du rôle ; nous lui sa ons gré d'avoir pris au pied levé et par pure complaisance le rôle de Carmen-Isle.

Nous rendons hommage à son incontestable talent, mais nous lui ne demandons pas de même et pour ce nombreux admirateurs de ne plus se prêter à de pareilles exigences qui pourraient lui devenir préjudiciables.

M. Soum a eu du succès dans « Escamillo », un rôle qui lui va on ne peut mieux ; on l'a beaucoup applaudi après la chanson du « Torea dor » et son duo du 3e acte.

M. Maximilien qui avait coûté dans le « Postillon de Longjumeau » a été nul dans le « Don Cœur » Mme Irma Thery et Vivès ont gentiment rendu Frasquita et Mercédès.

L'ensemble a changé fort à tous moments, l'orchestre a bien marché en général et la ballet a été bien mené par Mmes Cossi et Maille.

En résumé, soirée insuffisante et qui n'a donné aucune satisfaction, espérons qu'il n'en sera pas de même pour la Bohème qu'on annonce pour jeudi prochain et qui sera pour notre troupe d'opéra une occasion de se faire applaudir comme à l'ordinaire.

C. D.

Programmes des Théâtres-Concerts

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX (Direction de M. Alex.) — Bureaux à 6 heures 1/2. Rideau à 8 heures 1/2.

Abonnement courant. — Dimanche 6 janvier 1889, première représentation de :

LE VOYAGE EN CHINE

opéra-comique en trois actes, paroles de Eug. Labiche et Delacour. Musique de François Bazin.

Première représentation de :

LA VOLEUSE D'ENFANTS

Drame populaire à spectacle en 5 actes et 8 tableaux dont un prologue par G. Grangé et Lambert Thiboust.

1er tableau. Quartier des Irlandais à Londres ; 2e, la Taverne de John Bull ; 3e, chez Lord Trevellian ; 4e, la Mère et la Fille ; 5e, le Jardin de Crémorne ; 6e, les Souvenirs de St-Gilles ; 7e, la Forêt d'Eping, le Carrefour de l'Etang ; 8e, à Trevellian-Cottage.

Au 5e tableau, la Ronde des Chanves-Souris, chantée par M. Coquet et toute la troupe.

Gigue anglaise. — Danse par M. Coquet et Mlle Lélia.

Ordre du spectacle : 1° la Voleuse ; 2° le Voyage en Chine.

Prix des places ordinaires.

Lundi 7 janvier 1889, spectacle extraordinaire

THÉATRE DE ROUBAIX. (Direction : Mme veuve Deschamps). — Bureaux à 5 h. 1/4. Rideau à 6 heures. — D manche 6 janvier.

Première représentation de :

LE SONNEUR DE SAINT-PAUL

Drame en 5 actes dont un prologue, par M. Pouchardy

LE JOUR ET LA NUIT

Opéra comique en trois actes.

Prix des places ordinaires.

THÉATRE MUNICIPAL DE LILLE. — Dimanche 6 janvier 1889. Bureau à 5 h. 1/4. Rideau à 6 heures 1/4.

LE TROUVÈRE

Opéra en quatre actes de M. E. Racini.

Musique de Verdi.

Les Filles de Marbre

Le Trou de la Serrure

Ordre : Le Trou de la Serrure. — Les Filles de Marbre. — Le Trouvère.

THÉATRE DES VARIÉTÉS — Samedi 5 janvier 1889, pour la première fois, à Lille, la *Marche des matelots*. La *Tournée sur l'Zinc* par toute la troupe.

Le *Brésilien*, comédie.

Intermèdes par toute la troupe.

Dimanches et fêtes grand bal de nuit.

ÉTAT CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 4 janvier

Victor Crepieux, rue Beaurepaire, 6 — Léonie Vandeusastelle, rue d'Alger, cour Faveau, 1. — Charles Bara, rue du Bassin, 8. — Louis Dewailly, rue St Jean, 53 — Marthe Stermann, rue de Lille, 154. — Maria Stolz, rue Wattel, cour Lecomte, 31. — Georges Catteau, rue Watt, cour Des-ubry, 6. — Adèle Tourneville, rue Archimède, cour Cliquet 3. — Etienne Screpont, rue Guisot. — Henri Declercq, rue Nadier, 3. — Gustant Baert, rue Guinguette, cour Tiborghien, 13. — Valentine Isaac, rue Larcroix, 147.

Décès

J.-B. Crisenz, 2 ans, rue de Lannoy, c. Boyaval, 24. — Louis Leconte, 1 an, quai de Wattelos, 3. — Louis Delcourt, 38 ans, tailleur d'habits, rue de France, 30 — Oscar Jansoone, 4 mois, rue Jacquart, cour Meurel, 21. — Julienne Florin, un mois, rue D-crème, cour Rusca, 5. — Emilienne Leire, 14 ans, rue St Jean, 78 — Théodore Bayart, 64 ans, lamier, place du Trichon, cour Duflieul. — Just Grard, 31 ans, ouvrier, Hôtel-Dieu. — René Dupret, 42 ans, Hôtel-Dieu. — Ernest Lecocq, 49 ans, couvreur, Hôtel-Dieu. — Marie Hiaum, 25 ans, ménagère, rue des Trépassés, cour Bernard, 26. — Catherine Cavelier, 66 ans, ménagère, rue Redoute, 27.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 3 janvier.

Eugène Stradleng, place Thiers. — Victor Bogard, rue Pasteur. — Marie Castelin, à l'Epinette. — Philomène Catteau, rue Jean-Legrand — Eugène Honoré, rue du Cou ons — Pauline Desplechin, rue du Brun-Pain. — Jeanne Leclercq, rue de la Latte. — A ine Buez, rue Nollet. — Albert Gabet, rue Belle-Vue. — Martine Delannoy, rue du Brun Pain.

Décès du 1er janvier

Marie Leel reg, 5 mois, rue du Calvaire. — Alophine Fauquenoy, 2 ans, au Hallot. — Florentin Meersseman, 77 ans, rue de Mouveaux. — Germaine Duthoit, 11 ans, Croix Rouge. — Jules Vandenkinte, 5 ans, rue de la Latte. — Fidéline Quivy, 75 ans, à Hospice.

Du 2

Jules Leruste, 53 ans, rue du Pouilly. — Henri Herra, 7 mois, Croix-Rouge. — Germaine Vandeeustaele, 1 mois, ruelle Godron.

Du 3

Henri Honnion, 8 ans, rue de Gand. — Emma Vanlerberghe, 20 ans, Hospice. — Marie Desrousseaux, 31 ans, Boulevard. — Elise Dupont, 1 an, rue Lemoine. — Noël Bause, 2 mois, rue des Hons Enfants.

ETAT-CIVIL DE MOUVEAUX

Du 28 décembre au 4 janvier

Naissances : François Vanhie, la Croix Bouillette. — Germaine Tkindt, la Motte. — Charles Lortjean, la Place. — Louise Lelvoie, le Paradis — Sophanie Dhesse, la Motte. — Marthe Deschamps, les Bonnets.

Mariages. — Néant.

Décès. — Mallet, présenté sans vie, la Motte — Paul Vanhoutte, 9 mois, 2 jours, le Paradis

Bourses Commerciales et Agricoles

(Dépêches commerciales)

Marchés de Lille

Du 4 janvier

	c. du jour	c. précéd.
Huiles de Colza (l'h.)	72	72
Lin étranger (kil.)	51 50	53 ..

Huile épurée pour quinquet 79 fr. l'hect.

Sucres. — Cote officielle. — Blanc, base n° 1.111 .. à .... — Cote officielle. — 88 degrés, 35 50 à 35 75. — Acquittés, ... à ....

Alcools. — Cote commerc. 3/6 betterave disp., 37 50.

VENTE A LA CRIÉE DES HALLES-CENTRALES

Cours du 26 décembre au 2 janvier

Beurre d'Albert, 2 80 à 3 .. le k.l. ; id. de Marcille, 4 .. ; Fermière de Brie, 3 .. à 4 .. le panier ; id. de Hollande, 1 40 à 1 50 le k. ; id. Camembert, 5 fr. à .... les 12 ; id. Gruyère, 1 20 à 1 60 le k. ; id. Gouda, .. à .. la pièce. — Œufs consignés, ... à .... les 1000. — Pommes, 15 fr. à 40 fr. les 100 kil. — Poires, 20 à 60 .. les 100 kil. — Prunes, .. à .... le k.l. — Raisins, .. à .. le kilo. — Pommes de de terre, 60 50 à 1 .. les 100 k.

Jambon de Hambourg, 2 40 le kil.

VENTE A L'AMIABLE DES BEURRES

Beurre du pays, 2 60 à 2 80.

Marché aux grains

sacs blé blanc, .. à .. l'hect. — sac blé roux, .. à .. — Prix extrêmes du blé blanc, ... à .... ; id. du blé roux, .. à .. — Prix du sac de 160 kil. de fleur tre qualité, 35 50.

Les neufs marchés réunis : Lille, Douai, Gambrai, Armentières, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies et Arras :

Moyenne du jour, blé blanc, 27 .. ; blé roux, 16 75.

Marché aux fourrages

Le 750 kilos. — Paille, 1re qualité, 55 ; 2e qualité, 50. — Foin, 1re, 90 ; 2e 80. — Lentilles, 1re, 90 ; 2e, 85. — Sainfoin, 1re, 90 ; 2e, 85. — Luzerne 1re, 85 ; 2e 80. — Trèfle, 1re, 90 ; 2e, 80. — Hivernage, 1re, 80 ; 2e, 70

Marché aux bestiaux

Espèces d'animaux	Amenés	Vendus pour Lille	Vendus pour le rayon d'approvis.
Bœufs	165	95	70
Vaches	379	137	102
Taureaux	28	18	15
Veaux	217	208	49
Moutons	293	157	105
Porcs	259	148	111

PRIX DE REVIENT AU KILO sur pied.

ESPÈCES d'animaux	1re qualité	2e qualité	3e qualité	Poids moyen vifs.
Bœufs	0.90	0.80	0.65	650
Vaches	0.80	0.70	0.55	550
Taureaux	0.75	0.65	0.55	600
Veaux	1.20	1.15	.95	120
Moutons	.85	0.75		55
Porcs	1....	.95	0.90	100

Marchés de Paris

Du 4 janvier

HUILE DE COLZA			
Courant	74 —	4 de mars	40 87
Février	73 50	4 de mai	41 87
4 de mars	70 —		
4 de mai	65 —		
HUILE DE LIN			
Courant	54 —		
Février	54 —		
4 de mars	53 75		
4 de mai	53 25		
SPIRITUEUX			
Courant	40 75		
Février	41 25		
Mars-avril	41 75		
4 de mai	42 75		
SUCRES BRUTS			
88 deg. disp.	36 50		
SUCRES BLANCS			
Courant	37 75		
Février	40 12		

FARINES (12 m.)	
Courant	60 10
Février	60 60
Mars-avril	61 —
4 de mars	61 30
Marque Corbeil	63 —
SIRES	
Courant	26 25
Février	26 50
Mars-avril	27 —
4 de mars	27 50
SEIGLES	
Courant	14 75
Février	14 75
Mars-avril	15 —
4 de mars	15 25

Temps : beau.

COURS DE CLOTURE

SPIRITUEUX		SUCRES BLANCS n° 3	
Courant	40 75	Courant	39 75
Février	41 25	Février	40 10
Mars avril	41 75	4 de mars	40 80
4 de mai	42 75	4 de mai	41 30
SUCRES BRUTS		Raffinés	108 —
88 deg. disp.	36 50		

Bestiaux

La Villette, 4 janvier.

Vente bonne par continuation.

Amenés	Vendus	Poids	Prix
Veaux	711	634	82 1 40 2 24

Marchés du Havre

Havre, 4 Janvier

Cotons (à terme). — Calmes aux cotes. Vente 1.800 balles.

Courant	64 3/8	Mars	64 —
Octobre	» »	Avril	64 1/8
Novembre	» »	Mai	64 1/8
Décembre	» »	Juin	64 3/8
Janvier	» »	Juillet	64 3/8
Février	64 —	Août	64 3/8

Cafés. — (à terme). — Soutenus Vente 12.250 sacs.

Courant	101 25	Mars	102 75
Octobre	» »	Avril	102 —
Novembre	» »	Mai	102 —
Décembre	» »	Juin	102 —
Janvier	» »	Juillet	102 —
Février	101 75	Août	102 —

Marché de Liverpool

Cotons. — Marché calme et soutenu. Ventes, probables, 10.000 balles — Importations, nulles

Cours des Sucres. — 4 janvier.

Cafés. — Marché ferme. — Santos.

Cote officielle de 3 heures 1/2 :

Janv. 101 1/2 ; fév. 101 1/2 ; mars, 102 1/2 ; avril, 102 1/2 ; mai, 103 3/4 ; juin, 103 3/4 ; juillet, 103 3/4 ; août, 103 3/4 ; sept.-oct.-nov.-déc., 104 ..

Ventes : 6.250 sacs.

Cafés Rio. — 97 ..., pour tous les termes.

Hévéinons. — Marché calme. — Peu d'affaires. Prix sans changement appréciable.

	Pays A.	Pays B.
Disponible	19 1/2 A	.../ 19 1/2 B
Janvier	.../ ..	19 1/4
Février	.../ ..	19 ..
Mars	.../ ..	18 ..
3 premiers mois	.../ ..	17 1/2

Sucres — Marché ferme.

Sucres : exportation ..... N 35 ...

» transit (acq. conf.) V 35 1/2

» consommation ..... N 37 1/2

» livrage ..... N 35 3/4

» 3 mois de mars ..... N 35 ...

Cotons. — Amérique sans changement.

On a vendu à livrer 100 balles Amérique.

Marché soutenu.

BOURSE DE LILLE

du 4 janvier 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les Lundis

EXPRUNTS (Villes et Départements)

On cote : Lille 1884, 4%. — Département du Nord, 104.25 104. — Tourcoing 1876, 4%.

OBLIGATIONS

On cote : Mines de Béthune (1881, remb.) à 360 t. p. 514.

ACTIONS

On cote : Carvin ex-coupon n° 32 p. 3846 act. 907.50 —Meurchin ex-coupon n° 43, n. 4000 act. 2410. — Marles 30 0/0 part d'inv. 4.000 parts 14,250.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier. — Act. Caisse de Roubaix, 20. — Act. Caisse Pilatel, 20. — Act. Aniche, le 12e, 34. — Act. Courrières, 275. — Act. Douchy, 25. — Act. Lens, 175. — Act. Bvique régionale du Nord, 5. — Act. Actiaies de France, 35.

3 janvier. — Act. Comptoir d'escompte du Nord, 7.50.

BOURSE DE BRUXELLES

du 4 janvier

Emp. 3 1/2, s. l.	101 85 a	Bruxel. lib. 1893	92 50
— sér. II.	101 85 a	Nouv. libéré 1885	—
— sér. III.	101 80 a	Ostende 3 p. c.	29 75 a
— 3.	93 70 a	— 1877	4. 108 p
— 2 1/2.	80 45 p	— 1885	3. —
Annuités 4 1/2	113 60 a	Tournai 1874	49 75 p
— 4.	105 50 a	— 1885 21/2	100 25 a
— 3.	91 10 p	Gand.... 1868	103 —
Cr. com. 4 1/2.	109 60 a	— 1886	103 —
— 4.	105 ... p	— 1883	99 62 p
— 3.	90 50 a	Liége.... 1887	99 75 a
— Spc 1861.	141 —	— 1853	141 —
— Spc 1868.	101 25 a	— 1866	97 25
Anvers 1887 lib.	94 87 a	— 1874	99 50
Non libéré 1887	—	— 1879	93 75

Bulletin Financier

Paris, 4 janvier.

La marche a montré aujourd'hui un peu moins de résolution qu'hier, les cours sont plus discutés et en dépit des réalisations les bénéfices bien naturelles après la hausse persistante de ces derniers jours ont quelque peu pesé sur le cours de nos fonds et de nos valeurs de crédit.

Le 3 0/0 qui finissait hier à 83.05 clôture à 82.80. L'amortissable 3 0/0 a cédé.

Le 4 1/2 à 104.60.

L'Italien revient à 97.12, après 97.35.

Les autres valeurs étrangères ont reculé, sauf le Hongrois, à 87 3/4, et le Russe, à 87 3/4.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 1362.75.

Très bonne tenue des obligations foncières et communales qui sont toujours des plus favorisées par les achats au comptant.

La Banque de Paris s'est élevée à 936.75.

Le Crédit Lyonnais à 630

La Société générale s'est échangée à 465 et 467.50.

Le Crédit mobilier vaut 437.50.

Le Suez est à 2212.50.

Le Panama fait 152.50. Il faut pour ce cours tenir compte du détachement à 25 de 5 fr au pair, et de 10 et 12 fr. en coupons.

Au comptant les obligations 5 0/0 des *Chemins de fer Argentins* sont à 455 et celles 6 0/0 des Chemins Andalous à 316.25.

Imp du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant : E. DUGARDIN

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 80

Nini Bellotte

LA

[illegible] PARISIENNE

TROISIÈME PARTIE

NINA STELLA

Au pied de cette merveille moderne Morlaix s'étend, restant dans une sorte de sommeil ; les idées nouvelles ne galvanisent pas cette population, presque indifférente, qui refoule encore tout ce qui lui semble une atteinte portée au respect des souvenirs.

Aux jours de marché, sur la grande place, on rencontre là, comme à Quimper, comme à Landerneau, les Bretons de la Closerie des Genêts, avec leurs vestes brodées, leurs larges culottes serrées aux genoux et leurs chapeaux ornés de rubans.

C'est à peine si l'on parle français ; la vieille langue armoricaine est en honneur avec son rude accent et ses terminaisons gutturales.

Comme dans tous les peuples vieux, il y a de l'enfant chez le Breton ; tel plus que lui, n'aime la légende et ne se prête aux fantaisies de la superstition, tel non plus n'écoute avec plus de complaisance, le bonhomme d'un saltimbanque ou ne baille avec plus de naïveté aux dissertations amphigouriques d'un marchand d'orviétan ou d'un arracheur de dents.

Or, ce jour là, c'est-à-dire pendant que Paris se préoccupait si vivement de la diva Stella, il y avait aussi grande agitation à Morlaix.

Pas pour la même cause, on le devine.

Et cependant cette agitation avait un caractère artistique.

Le matin, la marchande de tabac était allée chercher le maître du café de Paris, tous deux avaient raccolé le faïencier d'en face, et les trois maîtres cancaniers s'étaient vous poster sur la grande place bouche bée et ne se communiquant leurs impressions que par des coups de coude significatifs.

Or, voici ce qui causait l'émotion de ces âmes naïves :

Une lourde voiture, tenant à la fois du wagon et du char à déménagement, s'était campée en face du viaduc.

Sur le faîte, d'énormes barres de bois perçaient l'air comme les défenses de quelque animal gigantesque. Au dessus, faisant monceaux, de lourds paquets de toile montraient des teintes que le plus habile eût difficile quand définies, tenant à la fois du jaune, au vert et du rouge.

Puis, une porte s'était ouverte à la partie supérieure du véhicule, et un être humain avait paru, grand, long, maigre, hérissé de moustaches rousses.

Ce personnage, poussant des hurlements formidables, avait sauté sur le sol, se calant sur ses larges pieds, comme s'il prenait possession d'une terre promise.

Sans se préoccuper le moins du monde des trois paires d'yeux qui étaient braqués sur lui, l'inconnu avait examiné d'un coup d'œil magistral la place et l'hôtel de ville.

Puis, haussant les épaules avec un dédain qui n'avait rien de flatteur pour la bonne cité, il avait retourné et avait poussé une espèce de sifflement d'appel.

A ce signal, la porte s'était ouverte une seconde fois et un second inconnu avait fait son apparition.

Le premier était grand, le second était petit, le premier était droit comme une planche, le second était tortu comme un tire bouchon. Pour tout dire d'un mot, c'était un des bossus les plus réussis que la ville de Morlaix eût jamais vus dans ses murs, expression d'ailleurs purement métaphorique. Morlaix étant absolument dépourvue de divertissements.

Il avait une chevelure rousse coupée ras qui prenait naissance à deux centimètres à peine au dessus de la racine du nez.

Il s'approcha du maigre et parut l'interroger du regard.

L'autre, après avoir toussé avec conviction, plongea sa main dans la vaste redingote qui lui servait d'étui, et en tira un papier qu'il déplia et que tous deux se mirent à lire avec attention.

La marchande de tabac, le cafetier et le faïencier eussent donné volontiers une livre pour avoir le pouvoir de paraître savoir ce qui absorbait si sérieusement l'attention des deux personnages, et surtout pour les entendre, car les lèvres remuaient et la cause paraissait des plus animées.

Il semble que de cette consultation résultât une décision définitive, car de nouveau le sifflement du maigre retentit et, à travers la porte ouverte pour la troisième fois, on vit successivement apparaître, un, deux, trois, quatre, cinq nouveaux personnages, au nombre desquels le sexe féminin était représenté : 1° par une grosse femme aux allures hommasses, *drapée dans un châle rouge* ; 2° par une jeune fille de quinze ans à peu près, chaussée de souliers de satin blanc, et 3° par une enfant d'une dizaine d'années au plus, qui brandissait une longue tartane de raisiné.

Si quelque doute eût subsisté sur la qualité de ces nobles voyageurs, il se fût bien vite dissipé, à la vue des deux êtres du sexe masculin. L'un était vêtu, de la toile à matelas qui, de toute éternité, a caractérisé les pires forains, et l'autre ayant des pectoraux rebondis, sous un maillot de coton chair, et serré aux reins par un caleçon pailleté.

Enfin, voulant sans doute arborer franchement leur drapeau sur la terre hospitalière dont ils prenaient possession, le pitre et l'hercule, sur un signe du grand maigre, qui devait être le patron de la caravane, déroulèrent une longue bande de toile, sur laquelle se lisait en lettres éclatantes l'alléchante annonce que voici :

HABITANTS ET HABITANTES

Qui faites l'ornement de cette cité

VOICI, VOICI, VOICI

L'inimitable troupe

Du grand, du célèbre

BECARENAUD

Honoré de médailles par tous

LES SOUVERAINS DE L'EUROPE

Ce soir :

Première représentation

Et sans perdre une minute, les quatre mâles se mirent à déballer les piquets, les toiles et autres ustensiles nécessaires à la construction de leur baraque.

La marchande de tabac, le cafetier et faïencier de Morlaix représentant la haute civilisation du pays, étaient par delà même assez sceptiques, ils étaient regardés avec une moue passablement dédaigneuse et connaissant le mot de l'énigme, ils étaient prêts à tourner le dos et à rentrer dans leur tanière, quand tout à coup...

Voici qui devenait intéressant

Du côté opposé à celui par lequel était arrivée la voiture Bécarenaud, venait d'apparaître un second véhicule, traîné par deux chevaux dont la tête était empanachée d'énormes plumets multicolores.

C'était une sorte de chaise de poste, à caisse lourde, mais qui disparaissait toutentière sous des ornements dorés, des médailles énormes sans compter des bandes lelgurantes, déployées aux quatre coins.

Le devant de la voiture était ouvert en forme de cabriolet, et un homme au visage bistré, encadré d'énormes favoris noirs, au front caché sous un vaste bonnet de loutre, fouettait, en sacrant et en jurant des chevaux qui, on ne sait pour quelle raison, semblaient éprouver comme regret dans la bonne cité morlaisienne. Quand nous disons qu'il sacrait et qu'il jurait, ceci n'était, après tout, qu'une présomption que justifiait le ton de l'arrivant et sa face encolorée.

Mais il faut avouer que les oreilles les plus susceptibles n'eussent point trouvé matière à se formaliser, car le personnage en question employait une langue absolument inconnue dans les régions bretonnes.

Dès qu'avait paru cette nouvelle voiture, le bossu, après avoir adressé quelques mots à son compagnon, s'était hâté de rentrer à l'intérieur du wagon ; après tout, ce n'était peut-être qu'une simulation purement fortuite.

L'homme au teint bronzé arrêta brusquement ses chevaux et, apercevant la baraque qui commençait à prendre tournure, la